

A qui de droit

Genève, 18 juillet 2022

Madame la Doyenne,
Monsieur le Doyen,

Je soussigné, Dr. Izhak Dayan, Grand Rabbin de la Communauté Israélite de Genève, sollicite votre bienveillante attention à la requête des élèves qui effectuent leurs études au sein de votre établissement. Ces derniers sont juifs pratiquants et ne travaillent pas le samedi et jours de fêtes.

Les samedis et jours de fêtes, sont des jours non travaillés dans la religion juive. Je tiens à porter à votre connaissance, qu'aucune dispense religieuse ne peut leur être octroyée, et ce, en accord avec la loi juive.

Je vous prie de bien vouloir accéder à leur demande respectueuse, afin qu'ils puissent se libérer de toute obligation de cours et d'examens les chabbat (vendredi soir et samedi) et fêtes mentionnées dans le tableau ci-dessous :

	Roch HaChana
Début de la fête	Du Dimanche 25 septembre 2022 au soir
Fin de la fête	Au Mardi 27 septembre 2022 au soir
	Kippour
Début du jeûne	Du Mardi 4 octobre 2022 au soir
Fin du jeûne	Au Mercredi 5 octobre 2022 au soir
	Soukkot I
Début de la fête	Du Dimanche 9 octobre 2022 au soir
Fin de la fête	Au Mardi 11 octobre 2022 au soir
	Soukkot II
Début de la fête	Du Dimanche 16 octobre 2022 au soir
Fin de la fête	Au Mardi 18 octobre 2022 au soir
	Pessah' I
Début de la fête	Du Mercredi 5 avril 2023 au soir
Fin de la Pessah' I	Au Vendredi 7 avril 2023 au soir
	Pessah' II
Début de la fête	Du Mardi 11 avril 2023 au soir
Fin de Pessah' II	Au Jeudi 13 avril 2023 au soir
	Chavouoth
Début de la fête	Du Jeudi 25 mai 2023 au soir
Fin de la fête	Au Samedi 27 mai 2023 au soir

Je vous informe que les chabbat (repos dominical) commencent toujours le vendredi au coucher du soleil, et se terminent le samedi soir à la tombée de la nuit, de même que les fêtes commencent toujours la veille au coucher du soleil. Durant le chabbat et fêtes, tout travail ou écriture sont proscrits.

Je vous saurais gré de bien vouloir permettre à ces étudiants de respecter leurs convictions religieuses en les autorisant à se présenter à une autre session.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame la Doyenne, Monsieur le Doyen, l'expression de mes respectueuses salutations.



Dr. Izhak DAYAN
 Grand Rabbin de la CIG